



**PROJET DE RENFORCEMENT DE LA REDEVABILITE SOCIALE ET DU CONTRÔLE CITOYEN
DES DEPENSES PUBLIQUES DANS LES DOMAINES DE L'EDUCATION, DE LA SANTE ET DE
L'EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT DANS 57 COMMUNES DU BURKINA FASO.**

TERMES DE RÉFÉRENCE

**pour l'organisation de séances d'information auprès des citoyens
de 57 communes sur les budgets alloués à l'éducation de base, à la
santé et à l'APEA à travers le théâtre radiophonique.**

Financement : UNICEF

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La décentralisation en tant qu'outil de mise en œuvre de la démocratie et du développement au niveau local est aujourd'hui une réalité au Burkina Faso. Depuis 2006, il a été mis en place sur toute l'étendue du territoire national, 302 communes rurales, 49 communes urbaines et 13 régions.

Désormais, les présidents des conseils de collectivité ont la lourde responsabilité de conduire les actions publiques locales en matière de développement. Ces actions publiques locales sont mises en œuvre à travers le budget qui constitue le cadre d'opérationnalisation par excellence des politiques publiques. Elles ont pour finalité le bien-être des citoyens.

Dans le cadre de la conduite de ces actions, la bonne gouvernance dont l'une des composantes essentielles qui est la transparence budgétaire, est un facteur primordial pour l'atteinte des résultats escomptés. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à la gestion saine des finances locales à travers le renforcement de la transparence, de la participation, de la réactivité, de la supervision, de l'obligation de rendre compte et de la prévisibilité. Le contrôle citoyen des dépenses publiques vient en complément de ceux déjà exercés par les structures de l'Etat à savoir la Cour des comptes, les corps administratifs de contrôle et le contrôle de tutelle administrative et financière. Il permet aux citoyens de constater eux-mêmes ou par leurs représentants, les quantités de ressources collectées et d'en suivre l'utilisation. C'est pourquoi la contribution de tous les acteurs du développement local est fortement attendue.

En ce qui concerne les organisations de la société civile (OSC), des lois de portée internationale, régionale et nationale autorisent le contrôle rigoureux des politiques publiques et obligent en retour les dirigeants à rendre des comptes de leurs gestions.

L'implication et la participation effective des populations à la gestion et au suivi budgétaire complètent cette longue liste des défis qui se posent dans le processus de décentralisation. Toutefois, il n'est pas toujours évident que le citoyen ait la capacité de mesurer le sens et la portée de cette obligation de contrôle citoyen des dépenses publiques dans les domaines de l'éducation de base, de la santé et de l'eau potable-assainissement. C'est pourquoi, le Centre d'Information, de formation et d'études sur le budget (CIFOEB), conformément à sa mission

qui consiste à promouvoir la bonne gouvernance économique et financière envisage l'organisation, en collaboration avec une troupe théâtrale professionnelle, une campagne de sensibilisation et d'information des différents acteurs locaux sur les dotations budgétaires allouées aux trois secteurs retenus par le PETS 3.

2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

2.1. Objectif général

L'objectif global de la campagne de sensibilisation par le théâtre radiophonique est de contribuer à favoriser la participation citoyenne des populations, des OSC, des autorités décentralisées et déconcentrées ainsi que des élus locaux au processus budgétaire local dans les 57 communes d'intervention du PETS 3.

2.2. Objectifs spécifiques

Les représentations de théâtre forum devront de manière spécifique :

- permettre une meilleure connaissance des dotations budgétaires 2020 allouées aux communes d'intervention du projet;
- faciliter une meilleure compréhension du processus de financement des politiques publiques ainsi que du processus de gestion des ressources communales ;
- permettre une meilleure connaissance de la gestion des ressources budgétaires allouées à l'éducation, à la santé et à l'AEPA au niveau communal (gratuité de l'école, achat et distribution de fournitures scolaires, de matériels medicotechniques, mauvaise qualité des fournitures, retard dans la livraison et la distribution des fournitures, mauvaise qualité des infrastructures scolaires, de santé, mauvaise qualité des installations hydrauliques, etc.) ;
- induire un meilleur suivi des investissements dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'AEPA (construction, réfection, ...), par les citoyens ;
- donner une clarification du rôle des différents acteurs du développement local (autorités déconcentrées, élus locaux, OSC, populations, ...) ;
- assurer une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs dans la gestion des affaires locales en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'AEPA ;
- permettre une meilleure compréhension de leurs responsabilités dans la mobilisation des ressources au niveau local (cotisations APE, contributions diverses, nécessité du civisme fiscal, ...) ;
- permettre aux acteurs (points focaux et membres des CCCB, les OSC, les élus locaux) de se familiariser avec le contenu de la politique du CIFOEB en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS).

2.3. Résultats attendus

A l'issue de la campagne :

- les ressources budgétaires allouées en 2020 aux communes d'intervention du projet sont connues par les populations ;
- le processus de financement des politiques éducatives et de santé ainsi que le processus de gestion des ressources communales sont mieux appréhendés par l'ensemble des participants ;

- les ressources budgétaires allouées à l'éducation, à la santé et à l'AEPA au niveau communal (gratuité de l'école, achat et distribution de fournitures scolaires, de matériels médicotextuels, mauvaise qualité des fournitures, retard dans la livraison et la distribution des fournitures, mauvaise qualité des infrastructures scolaires, de santé, mauvaise qualité des installations hydrauliques, etc.) sont connues par l'ensemble des acteurs clés, de même que le rôle que chaque acteur devra jouer dans ce processus.
- les élus locaux, les OSC et les populations des régions d'intervention du projet connaissent bien leurs rôles respectifs dans le développement du système éducatif, sanitaire, de l'eau et de l'assainissement ;
- les droits et devoirs des citoyens dans la gestion des affaires locales en particulier dans le suivi de l'exécution de la construction de nouvelles infrastructures sont connus et maîtrisés ;
- les citoyens s'engagent efficacement dans la prise en main du système éducatif, sanitaire, à travers le paiement effectif des cotisations APE et AUE et des contributions diverses etc. (ramassage d'agrégats par les populations pour la construction des écoles de COPS) ;
- le contenu de la politique du CIFOEB en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) est connu par les acteurs (points focaux et membres des CCCB, les OSC, les élus locaux, les femmes et les enfants).

3. PUBLIC CIBLE

Le théâtre radiophonique est un canal de communication et de sensibilisation de masse. Dans le cadre de la présente mission, il sera réalisé au profit de l'ensemble des populations (jeunes, femmes et hommes) des communes d'intervention du projet. La diffusion du théâtre radiophonique se fera impérativement et dans la langue locale la plus parlée de chaque commune.

4. METHODOLOGIE

4.1. Exécution des tâches attendues

Pour organiser des séances d'information des citoyens à travers le théâtre radiophonique, le CIFOEB s'attachera les services d'une troupe théâtrale professionnelle. Cette troupe théâtrale sera sélectionnée par voie d'appel d'offre restreint et aura la charge d'exécuter les tâches suivantes :

- conception de la pièce théâtrale radiophonique;
- représentation test de la pièce théâtrale créée devant le partenaire pour amendements et suggestions ;
- enregistrement sur un support électronique dans différentes langues (Moore, Dioula , Gourmatchema et Français) ;
- conception d'une bande de la bande d'annonce des diffusions de la pièce théâtrale radiophonique ;
- diffusion de la pièce théâtrale au niveau des radios communautaires ;

La communication et le suivi des diffusions radiophoniques seront faits par les Points focaux des Comités de contrôle citoyen du budget (CCCB) et le CIFOEB.

4.2. Profil de la Troupe théâtrale recherchée

La troupe théâtrale devant assurer la prestation devra :

- être une troupe théâtrale professionnelle reconnue ;
- être une troupe théâtrale professionnelle imprégnée au mieux des réalités locales des communes concernées ;
- avoir une expérience pointue dans les campagnes de sensibilisation ;
- être en mesure de faire un doublage de langue (en mooré, en dioula, en gourmatchema et en français) de la pièce théâtrale radiophonique.
- Avoir une expérience avec le CIFOEB constitue un atout ;
- être en règle vis-à-vis de l'administration.

Les troupes théâtrales remplissant ces conditions pourront déposer au CIFOEB, un dossier de candidature composé de :

- une lettre de soumission adressée au directeur exécutif du CIFOEB ;
- une offre technique décrivant la compréhension des TDR, la méthodologie, l'organisation du travail et un chronogramme bien précis ;
- les références techniques de mission similaire ;
- une offre financière détaillée intégrant tous les coûts de la prestation.

L'offre technique donnera les grandes lignes du contenu que la troupe compte développer dans son scénario ainsi que le temps approximatif que va prendre la conception de la pièce théâtrale, sa durée et la mise en œuvre de tout le processus.

L'offre financière doit prendre en compte toutes les charges qui sont indispensables pour une bonne exécution de la mission, afin d'éviter les éventuels avenants qui peuvent jouer sur l'équité recherchée lors du dépouillement.

Les offres présentées en un (01) original et une (01) copie, conformément aux informations données dans les présents TDR, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction exécutive du CIFOEB, au plus tard le 23 Juin 2020 à 14 heures T.U., soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

4.3. Critères de sélection

Les critères de sélection se présentent comme suit :

Éléments de l'offre	Résultats attendus	Nombre de points
Compréhension des TDR	Bonne description de la mission, commentaires et observations pertinents sur les TDR	30/100
Méthodologie, organisation du travail, Chronogramme	Description des différentes étapes de la mission, répartition des rôles	25/100
Références techniques	Nombre de missions similaires récentes	15/100
offre financière	Détail de tous les coûts	30/100

L'offre qui sera retenue est celle qui aura la meilleure note totale parmi celles qui auront une note technique supérieure à 45/70.

4.4. Livrable et modalités de paiement

La troupe retenue devra déposer la pièce théâtrale en version numérique et un rapport de passage au niveau des radios communautaires à travers les foyers des CCCB. Une avance des deux tiers

du montant total sera versée à la troupe retenue pour lui permettre de préparer et d'animer la création et la diffusion de la pièce théâtrale. C'est seulement après dépôt de ce rapport que celle-ci percevra le reste de ses honoraires de prestation.

5. PROGRAMMATION

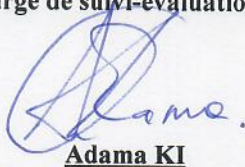
La matrice ci-dessous donne le programme indicatif de la diffusion radiophonique du théâtre dans les différentes communes.

Radio locale identifiée	Communes	Date probable
Radio BASSNERE de TOUGOURI	Nagbingou, Yalgo, Bouroum et Tougouri Korsimoro, Pensa, Dargo	Février 2021
Radio communautaire Pouguuiba	Botou	Février 2021
Radio BUAYABA	Diapaga, Partiaga	Février 2021
Radio Cascades Banfora	Banfora	Février 2021
La voix des Hippopotames Via Radio BOBO	Satiri	Février 2021
Radio Tin Taani	Kantchari	Février 2021
Radio Buama	Foutouri, Bartiebougou, Piéla, Gayeri	Février 2021
Radio NEMARO de Cassou	Dalo, Bounounou	Février 2021
Radio de l'Espoir	Didyr	Février 2021
Radio Zamaana	Kokologho	Février 2021
Radio Palabre	Kindi, Poa, Ramogo	Février 2021
Radio Pilé	Bama	Février 2021
Royal communication	Siglé	Février 2021
Radio communale de Kombissiri	Kombissiri, Koubri	Février 2021
Radio Tin Tua ()	Diapangou, Yamba, Bilanga	Février 2021
Radio Fada FM	Matiacoali	Février 2021
Radio la voix de Diabo	Tibga	Février 2021
Radio Djawoampo de Bogandé	Bogandé, Coala, Thion, Liptougou, Mani	Février 2021
Radio BUAYABA ()	Diapaga, Partiaga, Namounou, Tansarga	Février 2021
Radio Eso FM 99.7 ()	Djigoué, Périgban	Février 2021

Radio Nayineré	Boala, Zeguedegin	Février 2021
Radio Wuelo-ho	Ouarkoye, Bondokuy	Février 2021
Radio Salaki	Douroula, Tcheriba, Tcheriba	Février 2021
Radio Kosen Kibaru	Bourasso, Nouna, Bomborokuy	Février 2021
Radio Kenedougou	Orodara	Février 2021
Radio Kongoussi	Zimtanga	Février 2021
Radio de Pama	Madjoari	Février 2021

Ouagadougou, le 11 février 2021

Le Chargé de suivi-évaluation PETS 3


Adama KI

Le Directeur exécutif


Youssouf OUATTARA

